

## **Communiqué de presse du 09/02/2012 Mais où est passée la charte « Engage » pour les « commerçants » ?**

**En décembre 2011, l'ASBL Les Amis de la Terre menait, dans les rues commerçantes de Namur et de Liège, une action de sensibilisation au gaspillage énergétique. Ils rappelaient aux citoyens et commerçants l'ineptie environnementale que représentent les portes de magasins ouvertes quelles que soient les conditions météorologiques. En cette période charnière où la nécessité de changer nos comportements est de plus en plus évidente, nous demandons à nos représentants politiques de prendre leurs responsabilités et d'oser aller de l'avant !**

Fin novembre, le Collège communal liégeois était interpellé au sujet du gaspillage énergétique des magasins en séance publique du Conseil. Dans sa réponse, Monsieur Firket faisait mention d'une charte dédiée aux commerçants qui désirent s'engager à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> à travers l'utilisation de sachets réutilisables notamment. Selon lui, il ne serait pas opportun de « pénaliser » les commerçants liégeois par la prise de mesures contraignantes, par rapport aux villes voisines. L'Échevin du Développement Durable et de l'Environnement ajoutait que ce serait plutôt du ressort d'une législation à un plus haut niveau, à savoir européen.

Engagement, Europe, cela nous renvoie à la campagne Engage, justement, bien médiatisée à Liège qui en est une des douze villes pilotes, subsidiées par l'Europe.

**Nous avons voulu en savoir un peu plus, et nous avons été étonnés de découvrir qu'il existait une version « commerçants » de la charte Engage dont la Ville fait la promotion, dans sa version « citoyenne » depuis bientôt un an.**

Nous avons été surpris de ne pas trouver cette version ni même une seule mention à son sujet sur le site de la Ville dédié à la campagne Engage ([www.climat.liege.be](http://www.climat.liege.be))

**Mais où est passée cette charte, et combien compte-t-elle de signataires ? Nous l'avons obtenue auprès du Service Environnement de la Ville, qui semble avoir laissé de côté cette préoccupation... ce même service nous avoue ensuite que seulement quelques commerçants l'ont signée : un ou deux !**

Nous sommes étonnés enfin, mais positivement cette fois, que cette charte, proposant différents points d'engagement dont les fameux « sacs réutilisables » mentionnés par Monsieur Firket, reprend également les demandes évoquées lors du Conseil et demandées par les Amis de la Terre depuis fin décembre : fermer ses portes en hiver (chauffage) et en été (climatisation), réduire la température intérieure du magasin à 19°C, etc.

Pourquoi seulement un commerçant signataire ? Il s'avère que cette charte a été transmise à des partenaires potentiels qui n'auraient pas encore donné de réponse, pour être ensuite rangée dans un tiroir. La méthode de promulgation n'est visiblement pas efficace, aucun commerçant interrogé n'ayant connaissance de cette charte, pas même une conseillère communale elle-même commerçante à Liège !

**Nous demandons aux médias, à la Ville, aux associations de commerçants de porter à la connaissance du public et surtout de nos commerçants liégeois, qu'ils peuvent eux aussi s'engager pour la préservation de l'environnement, et valoriser leur engagement à travers une information adressée en retour à leur clientèle. Il suffirait dans un premier temps de faire parvenir cette charte à chaque commerçant !**

Va-t-on attendre que la situation se dégrade encore plus, pour être forcés de prendre des mesures contraignantes dans tous les secteurs ? Les Amis de la Terre, comme d'autres associations, proposent depuis quarante ans des solutions concrètes pour préparer le monde de demain. Qu'attendent donc nos représentants politiques pour s'engager eux aussi et suivre cette voie ?

*Dans un courrier adressé au bourgmestre et aux échevins concernés mi-janvier, nous demandions qu'il soit prévu au nouveau règlement d'urbanisme l'obligation de placer des portes lors de la construction ou la modification d'un magasin si celui-ci n'en dispose pas encore. Nous demandions également que soient prises des mesures pour contraindre les commerçants à fermer leurs portes.*

**Contacts :**

**Pour la Locale de Liège**

Maxime Calay – Tél. 0495/644.740 – [loc.liege@amisdelaterre.be](mailto:loc.liege@amisdelaterre.be)